

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 A 19H00
A L'ILLIADÉ**

1. a) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2022
- b) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 juillet 2022
2. Création d'une commission spéciale « Plan de sobriété et de transition énergétique »
3. Eclairage public nocturne
4. Subvention de fonctionnement – exercice 2022
5. Décision budgétaire modificative N° 3 - exercice 2022
6. Participation au réseau de communication numérique par convention de fonds de concours 2021
7. Acquisition de biens immobiliers appartenant à l'Eurométropole de Strasbourg situés 14 rue du Temple à Illkirch-Graffenstaden
8. Rapport annuel du délégataire – délégation de service public petite enfance – Fédération Léo Lagrange – année 2021
9. Autorisation du Maire à signer la convention de délégation de service public (DSP) relative à l'exploitation de deux équipements culturels L'illiade et la Villa conformément à l'article L.1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
10. Intervention de M. Saidani concernant le projet d'acquisition d'un bien par la commune : le Fort Uhrich-Hoche dans la réserve naturelle
11. Interpellation du Groupe Cultivons notre ville
12. Question écrite du Groupe Cultivons notre ville
13. Communications du Maire
 - a) Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
 - b) Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 28 juin 2022